

Motion – Pour la création d’espaces de détente et de convivialité destinés aux habitants de Boudry

Déposée par : Parti socialiste de Boudry

Date : 08.09.2026

Objet : Créer des espaces de détente et de convivialité

Boudry bénéficie d’un cadre naturel de qualité, notamment grâce à l’Areuse et à ses nombreux espaces verts. Certains de ces lieux pourraient toutefois être mieux valorisés afin d’offrir à la population des espaces de rencontre, de repos et de convivialité.

Nous proposons notamment d’étudier l’aménagement de l’ancien cimetière situé à la rue des Vermondins, ainsi que la valorisation de certains espaces aux abords de l’Areuse (derrière le bâtiment des Isles 5).

Ces « Espaces détente » pourraient être aménagés de manière simple, accessible et respectueuse de l’environnement : bancs, tables, espaces ombragés, plantations, zones de repos ou petits équipements adaptés aux familles et aux différentes générations.

Le Conseil général demande au Conseil communal qu’une étude soit réalisée afin

1. D’étudier la création d’un concept « **Espace détente** » sur le territoire communal ;
2. D’examiner le potentiel de l’ancien cimetière de la rue des Vermondins et aux abords de l’Areuse (derrière le bâtiment des Isles 5) ;
3. De présenter au Conseil général un projet comprenant les coûts, les possibilités de financement et un éventuel calendrier de réalisation.

L’objectif est de créer des lieux simples et accessibles permettant aux habitants de **se retrouver, se détendre et profiter de leur environnement**, tout en renforçant la qualité de vie et la convivialité à Boudry.

Ancien cimetière des Vermondins



Areuse – Derrière bâtiment des Isles 5

